

## MAIRIE D'ESCOUSSANS

33760 - ESCOUSSANS

Canton de l'Entre Deux mers

Arrondissement de Langon

Tél. : 05.56.23.47.41

E-mail : [mairie.escoussans@orange.fr](mailto:mairie.escoussans@orange.fr)

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

#### JOURNEE NATIONALE DE COMMEMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX ET D'HOMMAGE A TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE

En raison de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, **la cérémonie du 11 novembre 2020** se déroulera en format très restreint et ne sera pas ouverte au public.

Dans le respect des consignes et des gestes barrières, la Municipalité commémorera cette journée et rendra l'hommage dû aux morts pour la France en déposant une gerbe au monument aux morts.



Au niveau national, le Président de la République présidera, le matin, à l'Arc de Triomphe, une cérémonie marquant le **centième anniversaire du choix du Soldat inconnu**.

La fin d'après-midi marquera la **cérémonie d'entrée au Panthéon de l'écrivain Maurice Genevoix**, profondément marqué par la première guerre mondiale au cours de laquelle il fut grièvement blessé et qui a raconté, dans « Ceux de 14 », les violents combats aux Eparges (Meuse).

Ces cérémonies seront retransmises en direct sur France 2.



*Nous regrettons de ne pouvoir partager cette journée du souvenir  
et le moment de convivialité qui s'en suit traditionnellement.*

*Nous vous encourageons à rester prudent  
et à respecter les règles du confinement et les gestes barrières.*

**Le Maire, Catherine BERTIN  
et le Conseil Municipal**

## L'HISTOIRE MECONNUE DU SOLDAT INCONNU

Source : Ministère des Armées/DICoD



Alors que la Grande Guerre fait rage, le 26 novembre 1916, Francis Simon, président de la section rennaise du Souvenir Français (association créée en 1887 qui garde le souvenir des soldats morts pour la France), émet l'idée de choisir un soldat mort au champ d'honneur et dont le corps n'a pu être identifié, afin de rendre hommage à tous ceux qui ont disparu en défendant la patrie et dont on n'a pu reconnaître la dépouille. L'idée est reprise par la presse et est adoptée en septembre 1919 par la Chambre des députés.

André Maginot alors ministre des Pensions, lui-même ancien combattant grand blessé de guerre, choisit la citadelle souterraine de Verdun comme lieu de cérémonie du soldat à inhumér.

Le 10 novembre 1920, c'est Auguste Thin, deuxième classe du 132e régiment d'infanterie, fils d'un mort pour la France, engagé volontaire en janvier 1918 et gazé, qui est choisi pour désigner le cercueil qui sera celui du Soldat inconnu.

Il se fait remettre par André Maginot un bouquet d'œillets blancs et rouges destiné à indiquer son choix. Devant les huit cercueils présents, c'est devant le sixième qu'il s'arrête, dépose le bouquet et se met au garde-à-vous. Auguste Thin expliquera par la suite son choix : « Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6e corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je retiens. Ma décision est prise : ce sera le 6e cercueil que je rencontrerai. »

Le lendemain, le cercueil part pour Paris où il fait une entrée solennelle sous l'Arc de Triomphe. Il n'est toutefois mis en terre que le 28 janvier 1921.

Et la flamme éternelle qui brûle sous le monument symbolise la permanence de ce devoir de mémoire. Ravivée chaque jour à 18h30, elle perpétue le souvenir de tous ces morts pour la France dont on n'a pu identifier la dépouille.

.....

### CEUX DE 14 (extrait)

Maurice Genevoix, *Ceux de 14, Sous Verdun*,  
« Mercredi 9 septembre »



Je suis assis au fond de la tranchée, les mains croisées sur mes genoux pliés ; et j'entends devant moi, derrière moi, par toute la plaine, le choc clair des pioches contre les cailloux, le froissement des pelles qui lancent la terre, et des murmures de voix étouffées. Parfois, quelqu'un qu'on ne voit pas tousse et crache. La nuit nous enveloppe, ils ne nous voient pas : nous pouvons enterrer nos morts.

Je reconnais la voix d'un de mes sergents qui m'appelle dans l'ombre : « Mon lieutenant, vous êtes là ? » Je réponds : « Par ici, Souesme. »

...

Au fond de la tranchée, je frotte une allumette, et, dans le court instant qu'elle brûle, j'entrevois un portefeuille usé, un porte-monnaie de cuir, une plaque d'identité attachée à un cordon noir. Une autre allumette : il y a dans le portefeuille la photographie d'une femme qui tient un bébé sur ses genoux : j'ai pu lire le nom gravé en lettres frustes sur la médaille en zinc...

Encore une allumette : il y a quelques pièces d'argent, quelques sous dans ce porte-monnaie, et puis un bout de papier sale et froissé. Un reste de lueur. Je lis : « Gonin Charles, employé de chemin de fer. Classe 1904 ; Soissons. » L'allumette s'éteint.

... Je reste éveillé, au milieu des hommes qui dorment. Dormir comme eux... Ne plus penser, m'engourdir ! Dans ma main, le petit paquet de reliques pèse, pèse... « Gonin Charles, employé de chemin de fer... » Les visages qui souriaient sur la photographie s'immobilisent sous mes paupières fermées, grandissent, s'animent jusqu'à m'halluciner. Les pauvres gens ! ...